

Précis sur les éléments normatifs relatifs aux bois utilisables en extérieur.

Définition des classes de risques d'attaques biologiques (EN 335 ; source Guide de la préservation des bois, CTBA, 1998).

Classes de risques	Situation générale de service	Exposition à l'humidification en service	Humidité du bois en service
1	Hors du contact du sol, à l'abri (sec)	Aucune	Toujours inférieure à 20%
2	Hors du contact du sol (risque d'humidification)	Occasionnelle	Occasionnellement supérieure à 20%
3	Hors du contact du sol, non abrité	Fréquente	Fréquemment supérieure à 20 %
4	En contact avec le sol ou de l'eau douce	Permanente	Supérieure à 20% en permanence
5	Dans l'eau salée	Permanente	Supérieure à 20 % en permanence

Une correspondance est établie entre ces deux classes et est utilisée par les prescripteurs : EN 460 ; " guide d'exigences de durabilité du bois pour son utilisation selon les classes de risque ".

Classes de risque	Classes de durabilité (selon EN 350)				
	1	2		4	5
1	o	o		o	o
2	o	o		(o)	(o)
3	o	o		(o)-(x)	(o)-(x)
4	o	(o)		x	x
5	o	(x)		x	x

o : durabilité naturelle suffisante

- (o) : durabilité naturelle normalement suffisante, mais pour certains emplois un traitement de préservation peut être recommandé
- (o)-(x) : la durabilité naturelle peut être suffisante, mais en fonction de l'essence de bois, de sa perméabilité et de son emploi final, un traitement de préservation peut s'avérer nécessaire
- (x) : le traitement de préservation est normalement recommandé, mais pour certains emplois la durabilité naturelle peut être suffisante
- x : traitement de préservation nécessaire